

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
six mois, 14
un an, 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE-BULLIET & Co, 20, rue de la Banque.
Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIET & Co pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 11 JUN 1868.

Bulletin politique.

Le Luxembourg, qu'on avait quelque peu oublié, vient encore une fois d'attirer l'attention publique. Une proclamation dont voici le texte a été affichée dans la capitale et dans quelques autres localités de ce duché :

« Luxembourgeois ! chers compatriotes, secouez votre torpeur. Levez-vous, et proclamez à la face de l'Europe que la situation qu'elle vous a faite est intolérable. »

« La Prusse, que vous abhorrez, vous convoite. Repoussez loin de vous tous ces faux patriotes qui, sous le masque trompeur de l'autonomie, vous préchent l'annexion à la Prusse. »

« La France, que tous vous aimez, vous appelle. Ouvriers, nos frères ! la France vous donnera du travail et le droit de suffrage ! Propriétaires, la France relèvera vos propriétés de leur dépréciation ! Pères de familles, la France recevra tous vos enfants dans les rangs de sa grande et riche famille ! »

« Levez-vous, Luxembourgeois ! Les plus glorieux drapeau de vos pères protégeront vos foyers et vos biens. Depuis longtemps, vous souffrez en silence. Parlez ! agissez ! »

« La neutralité est la négation de la patrie. Des traités ont disposé de nous sans nous consulter. Prussiens ou Français, il nous faut un vote national. Vive la politique du roi ! Vivé la France ! »

Une correspondance, publiée par *La France*, nous apprend que quelques personnes, soupçonnées d'être les organisateurs de cette manifestation, ont été arrêtées. Parmi elles se trouvent les rédacteurs et imprimeurs des deux journaux français, *l'Union* et *l'Avenir*. Ces faits, qui peuvent donner lieu à bien des commentaires, ne nous paraissent pas devoir rassurer l'opinion déjà si inquiète ; mais il serait souverainement injuste, à notre avis, d'y entremêler le gouvernement français. Chacun sait, dit le *Constitutionnel*, que

la situation du grand-duché de Luxembourg a été réglée dans la conférence de Londres par l'acte du 11 mai 1867, auquel ont pris part les grandes puissances de l'Europe. Aucun incident n'est survenu depuis lors, qui autorise à douter du ferme désir existant chez tous les cabinets de maintenir l'état de choses établi à cette époque, et nous ne pensons pas que l'on doive attacher à l'agitation qui s'est manifestée à ce sujet d'autre importance que celle qui peut résulter d'une polémique de journaux.

La lutte électorale a été très-vive en Belgique. Voici les résultats :

Les catholiques ont eu six candidats élus à Anvers, à une majorité de 700 voix ; 5 à Louvain ; 3 à Malines ; 3 à Turnhout ; 2 à Roulers ; 2 à Thiel ; 4 à Namur ; 2 à Dinant ; 2 à Bruges.

Les ministériels : 2 candidats élus à Philippeville ; 1 à Furnes ; 4 à Nivelles ; 1 à Bruges ; 1 à Arlon ; 1 à Victon ; 1 à Neufchâteau ; 1 à Marche ; 1 à Bastogne ; 1 sénateur à Gand ; 13 à Bruxelles ; 3 à Ypres.

La Chambre des représentants est ainsi composée : 73 ministériels et 51 catholiques.

Le prince Gortschakoff, premier ministre de Russie, vient de lancer une circulaire qui fera parler d'elle. Voici en substance ce qu'elle dit :

« L'Empereur de Russie regardant comme un devoir aussi longtemps que la guerre existera, comme éventualité inévitable, de diminuer autant que possible ses calamités, a complètement approuvé une proposition du ministre de la guerre, portant que l'emploi de balles explosibles devrait être entièrement banni de l'armement des troupes, ou du moins restreint aux balles à capsules, exclusivement destinées à faire sauter les caissons. »

« L'Empereur ordonne donc à ses agents diplomatiques, de proposer une convention de tous les États en vue de supprimer l'emploi des balles explosibles comme

étant un moyen de destruction, dont la cruauté est sans excuse, quelles que soient les exigences de la guerre. »

J. REBOUX.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

A Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*.

Paris, le 10 juin 1868.

La Chambre s'est occupée encore hier des chemins vicinaux, et cette séance a été marquée par deux débats : celui de M. Houssard et celui de M. de Mackau. M. Houssard parle un langage clair, correct, sa diction est bonne. Bien que l'opinion qu'il émettait eût peu de partisans à la Chambre, il a été écouté avec intérêt. Les développements dans lesquels il est entré, étaient cependant un peu longs, et auraient gagné à être renfermés dans des limites plus étroites. Le député de Tours siège au centre gauche.

Le baron de Mackau, rapporteur du projet de loi sur les chemins vicinaux, a obtenu pour son débat un très-honorable succès. Il a su être concis dans ces développements et la brièveté est une des qualités que la Chambre apprécie le plus.

Le nouveau député de l'Ariège, patronné par l'administration, M. Denat, a prêté serment hier. Il s'est placé sur le banc le plus élevé de l'extrême droite non loin de M. Creuzet, mais encore plus à droite ; c'est un homme d'environ 45 ans, de taille assez élevée, aux manières distinguées.

Le dépôt du rapport de M. Busson-Billault sur le projet du budget, fait dans la séance d'hier, permet de prévoir l'époque de la fin de la session. L'impression du rapport sera terminée vers le 15 ; il faudra bien une dizaine de jours aux députés pour l'étudier ; la discussion commencera probablement le 29 juin, et comme elle occupera une vingtaine de séances, on peut calculer que la session se prolongera jusqu'à la fin de juillet. Jusqu'à l'ouverture de la discussion du budget, la Chambre ne manquera pas de besogne ; elle pourra prendre la question de l'emprunt, et celles de plusieurs chemins de fer, notamment du chemin de fer de l'Est. Ce dernier comprend la question du chemin de fer du Luxembourg.

Hier, le comte Napoléon de Champagne a été forcé de quitter la séance par suite d'un commencement de congestion qui gagnait un bras et la langue. Il a été

conduit chez lui par son frère, M. Paul de Champagne, député, et l'on croit que cette attaque n'aura pas de mauvaises suites. M. Napoléon de Champagne avait été le rapporteur de l'élection du baron Gorse.

Le *Constitutionnel*, par la plume du directeur des journaux-unis, M. Gibiat, s'associe à la protestation de la *Liberté* contre une expression de la circulaire de M. Baroche. Le ministre avait déclaré que le timbre était l'équivalent des charges imposées aux autres industries. Il me semble qu'il eût suffi de répondre qu'il n'y a pas une seule industrie au monde, hormis celle du journalisme, qui doive payer à l'Etat un impôt, qui est juste le tiers de la valeur de l'objet vendu.

La loi nouvelle va d'ailleurs amener certaines modifications dans l'existence des journaux. Le *Moniteur* serait le premier atteint et le monopole tant soit peu scandaleux dont il jouit, serait supprimé. M. Plan serait chargé d'imprimer un journal officiel qui ne servirait plus qu'à publier les décrets et les communications du gouvernement.

Les paroles échangées lundi aux Tuileries entre l'Empereur et le nouvel ambassadeur de Russie sont aussi explicites que possible ; et même elles sont le symptôme de relations meilleures qu'on ne suppose généralement. Ce fait a son importance au moment même où certaines gens supposent que le prince Napoléon a entrepris un voyage dont le but serait de provoquer une coalition contre la Russie.

Point de nouvelles politiques : l'affaire du placard annexionniste, affiché à Luxembourg et dans les environs, n'aura probablement aucune conséquence diplomatique.

La cour est installée depuis hier soir à Fontainebleau. C'est le 25 que l'Empereur doit se rendre au camp de Châlons.

M. de Lesseps avait convoqué hier les représentants de la presse parisienne à assister à l'inauguration du panorama des travaux du canal de Suez. Construit l'année dernière pour l'Exposition, il vient d'être transporté dans une élégante Rotonde élevée près de la grille du Bois de Boulogne, dans l'Etablissement modèle du photographe Delton. M. de Lesseps, assisté de M. Mervau, a fait aux journalistes les honneurs de cette Exposition, ouverte aujourd'hui au public ; et en donnant à ses auditeurs des détails concis et saisissants sur l'état des travaux, il leur a déclaré que c'était comme une initiation au voyage d'inauguration du canal que la compagnie compte organiser l'année prochaine.

Le premier numéro de la *Lanterne* a été tiré à 130,000 exemplaires ; et l'on en a dû faire une seconde édition.

M. Drunet, perruquier de Bressuire, qui a gagné le lot de 150,000 fr. de la loterie des Enfants pauvres, est venu toucher cette somme à Paris ; malgré toutes les sollicitations, il a refusé d'acheter de la rente ou des valeurs et a déclaré qu'il voulait porter à sa femme les 150,000 francs, et il est parti.

CH. CAHOT.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur cet extrait d'une lettre écrite de Rome à la date du 6 juin :

« Malgré le démenti de quelques journaux, le camp de manœuvres, sur les hauteurs de Rocca di Papa, ne s'en tiendra pas moins. Tout est disposé pour recevoir les troupes, et dès après-demain lundi, la légion romaine, sous les ordres du brave colonel d'Argy, ira s'y installer. Elle y sera suivie du corps des chasseurs, d'une section d'artillerie et d'un détachement de cavalerie. Au commencement de juillet, ces troupes seront remplacées par d'autres corps de l'armée pontificale. Il en sera de même pour le mois d'août et une partie du mois de septembre. Tous les soldats passeront ainsi un mois environ au camp que l'on vient de former. Cette mesure est vue avec grand plaisir par tous et notamment par les militaires qui vont ainsi, par des manœuvres nouvelles et d'ensemble, compléter leur instruction. »

« Malheureusement, les fusils Remington, dont le soldat doit être armé désormais, font défaut. Les fabricants de Belgique et d'Angleterre, qui devaient fournir les armes du 15 au 20 mai au plus tard, ont manqué à leurs engagements. On ne sait si on pourra les avoir pour le prochain mois de juillet. C'est fâcheux et regrettable sous plus d'un rapport : parce que les exercices du camp, pour une portion des troupes du moins, ne pourront se faire avec l'arme dont le militaire doit se servir à l'avenir. On a bien un certain nombre d'anciens fusils transformés dans les arsenaux de l'Etat ; mais ces vieilles armes laissent à désirer, dit-on ; on ne pourrait qu'imparfaitement remplacer celles que l'on fait fabriquer à l'étranger. »

« Si nous en croyons des gens qui ont lieu d'être parfaitement renseignés, les fusils, fabriqués pour l'armée pontificale, seraient passés en d'autres mains. On aurait offert aux fabricants un prix plus élevé des fusils disponibles, et ceux-ci auraient livré ce qu'ils avaient en magasin,

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX, du 12 JUN 1868.

— 18 —

LE JEUNE DOCTEUR

SECONDE PARTIE.

VIII

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 10 juin 1868.)

Le mécontentement au cœur et le rire du doute aux lèvres, il dit en montrant la table :

« En bien, asseyons-nous... Puisse la conscience de votre faute vous inspirer cette fois plus de franchise... Aimer mon ennemi ! avoir de l'amour pour Adolphe Valkiers ! »

Lorsqu'ils furent assis tous les deux, le docteur reprit avec ironie :

« Vous voulez me faire accroire sans doute que vous ne l'avez jamais aimé ? »

— Non, mon père, je vous dirai tout, répondit-elle d'un ton solennel. Mais, je vous en prie, ayez pitié de moi ! N'oubliez pas que je ne suis qu'une jeune fille, et que la faiblesse de mon cœur mérite votre indulgence. Oui, j'aime Adolphe depuis longtemps, peut-être depuis mon enfance, mais sans en avoir conscience. Ne vous impatientez pas, mon père, laissez-moi dire toute la vérité. Après le retour d'Adolphe au village, vous m'avez commandé de ne plus aller chez les Valkiers sans votre permission ; je me suis soumise sans me plaindre, n'est-ce pas ? Lorsque, après l'affaire chez le curé, vous m'avez imposé une séparation éternelle avec mes vieux amis, j'ai accepté la sentence sans murmurer, n'est-ce pas ? Quoique cet éloignement de personnes qui sont liées à tous les souvenirs de ma vie m'affligeât profondément, il m'était cependant facile alors de vous obéir, car je ne connaissais pas encore le sentiment irrésistible qui s'était enraciné dans mon cœur. Dans cette solitude, dans ce silence perpétuel qui m'entourait lorsque vous étiez sorti, le secret de mon âme a fini par se dévoiler à mes yeux. Fidèle à ma promesse, je n'ai pas cessé de combattre contre moi-même ; mille fois par jour, j'ai chassé l'image qui me poursuivait et élevé vers Dieu mes mains suppliantes pour lui demander des forces contre mon égarement. »

— On ne se cache point de son père quand on ne se sent pas coupable, interrompit aigrement le docteur.

— Ce n'est pas seulement cette lutte pénible et incessante contre moi-même qui a, comme une fièvre maligne, miné mes forces et altéré ma santé, continua Adeline. Chaque jour, je me sentais pous-

sée à vous révéler le secret de mes maux. O Dieu ! qu'il m'eût été doux et consolant d'épancher mes souffrances dans le sein de mon père ; mais je n'osais pas, je ne le pouvais pas. A la seule pensée d'une pareille révélation, je frémisais de terreur. Quoi ! moi, votre Adeline, votre Adeline, votre enfant bien-aimée, je vous aurais dit : « J'aime l'homme que vous regardez comme votre ennemi ! » Je vous aurais de mon plein gré, enfoncé le pignard dans le cœur ? Oh ! non jamais ! Ion seul devoir était de vous épargner cette douleur, ce secret terrible qui devait infailliblement vous causer la découverte de ma faiblesse.

— Pât à Dieu que vous n'essiez jamais trahi ce terrible secret ! soupira M. Heuvels touché des paroles de sa fille. Quel amer désenchantement m'eût été épargné ! — J'ai faibli, mon père, j'ai succombé au récit inattendu de Barbe. C'est la vérité, je prie Dieu tous les jours qu'il éloigne Adolphe d'ici ; j'aurais voulu fuir au bout du monde pour échapper à son souvenir ; mais... apprendre qu'il va se marier avec une autre ! voir ses chagrins raillés avec indifférence ! n'est-ce pas, mon père, que mon cœur devait se briser à cette nouvelle inopinée !

Une grimace de colère contracta les traits du docteur, Adeline lui prit la main et poursuivit :

— Non, mon père, ne vous fâchez pas ;

ce n'était qu'une émotion passagère. Ayez pitié de votre pauvre enfant qui veut lutter contre son propre cœur, mais qui n'est pas assez forte pour résister à un coup si cruel. Maintenant la lumière a de nouveau éclairé mon esprit ; au lieu de me désoler de ce mariage, je m'en réjouis, j'en suis heureuse, et je remercie Dieu, à qui il a plu d'élever cette barrière entre Adolphe et moi. Je trouverai la force de surmonter ma douleur. Je reprendrai ma gaieté et envisagerai l'avenir avec conscience ; je vous consolerai par ma bonne humeur. Désormais, je ne vivrai que pour vous, et je concentrerai toutes les forces de mon âme dans un seul sentiment : l'amour de mon tendre père !

Des larmes d'attendrissement brillaient dans les yeux du docteur ; mais il continua à regarder sa fille en silence.

Adeline joignit les mains et reprit :

— Je vous en prie, mon cher père, pardonnez-moi. Désormais, il n'y aura plus de secret entre nous. Vous m'aidez à lutter contre mes souvenirs ; fortifiée par vous, j'en triompherai. Oh ! prenez pitié de moi ; rendez-moi votre confiance, votre amour, je vous bénirai jusqu'à mon dernier soupir.

M. Heuvels, vaincu par les tendres supplications de sa fille, la prit dans ses bras et la serra contre sa poitrine, en disant d'une voix étouffée :

— Ah ! il ne leur suffisait pas de rendre votre père malheureux, ils devaient encore vous enlacer dans leurs filets et faire saigner votre cœur par une cruelle blessure. Consolés vous, Adeline, je vous pardonne, ma pauvre enfant !

Le père et la fille, serrés dans les bras

d'un de l'autre, mêlèrent en silence leurs larmes d'amour...

IX

Depuis un quart d'heure, Adolphe était assis dans son cabinet, se demandant quelle réponse il porterait à sa mère. Le combat qui venait de livrer avait été pénible ; car son visage portait la trace d'une souffrance violente et d'une affliction profonde. Cependant ses lèvres étaient relevées par un sourire tranquille et résigné qui témoignait de la plus complète soumission. Il n'était donc pas douteux que sa résolution ne fût prise de consentir pour l'amour de sa mère, à un mariage qui, loin de le rendre heureux, lui préparait un avenir de souffrance. Cependant l'idée d'une indissoluble union avec Constance épouvantait son esprit. Alors, il lui échappait un geste de désespoir, et il levait ses yeux au ciel comme pour demander à Dieu d'écarter de lui cette amertume ; mais bientôt il reconnaissait l'inutilité de sa résistance contre l'arrêt de la fatalité, et il laissait retomber sa tête sur sa poitrine en poussant un profond soupir.

Enfin, il se leva avec résolution et dit : — Pourquoi prolonger cette lutte cruelle ? Elle n'a point d'issue ; rassemblons toutes nos forces pour accomplir le sacrifice. Il fit un pas vers la porte ; puis s'arrêta tout à coup, comme retenu par une main invisible.

— Ainsi, je deviendrais l'époux de Constance, murmura-t-il. Feindre de l'amour pour elle et penser à une autre dont l'image remplit mon cœur depuis mon enfance ! Tromper Constance ! en retour de sa généreuse amitié, ne lui donner qu'une